

# *Association des propriétaires des Villas de l'Anse*



Communiqué 2021-16 (2021-07-07)

## ***Projet de réaménagement de la Marina 1 Acceptation par la Ville de Magog À tous les membres***

Il nous fait plaisir de vous informer que la résolution finale pour le projet de réaménagement de la marina 1 de l'APVA a été adoptée par le Conseil Municipal de la Ville de Magog lors de sa réunion tenue le 5 juillet 2021.

Nous procéderons donc avec le projet de réaménagement de la Marina 1, tel que présenté. Quoique nous soyons tributaires de la disponibilité des fournisseurs et des matériaux nécessaires à ce réaménagement, nous visons et espérons finaliser ce projet pour la saison estivale 2022.

D'autres étapes importantes doivent être complétées au cours des prochaines semaines, soit :

- L'obtention du permis de construction de la Ville de Magog
- L'autorisation de la MRC
- La révision du bail hydrique avec le Gouvernement du Québec
- L'élaboration des spécifications techniques du projet
- La finalisation d'une entente de service avec un fournisseur spécialisé

En marge de ces étapes, des droits d'amarrage additionnels disponibles seront mis en vente. Au cours des prochaines semaines, vous recevrez, par courriel, les règles et le processus de soumission. Il s'agira d'une vente par enchères, avec un prix minimum, qui favorisera le plus offrant. Seuls les « Membres en règle de l'APVA » pourront déposer une offre d'achat sur ces droits d'amarrage.

Tel qu'il a déjà été mentionné, nous visons l'auto-financement de ce projet par la vente des droits d'amarrage.

Nous sommes très heureux de pouvoir aller de l'avant avec ce projet qui apportera une valeur ajoutée pour la collectivité du Domaine. Nous remercions tous les membres de l'APVA qui ont apporté leur appui à ce projet et les membres du Comité de réaménagement de la Marina 1 qui permettent la réalisation de ce projet rassembleur.

Le Conseil d'administration